



Vincent Lecomte
Bazège (31)
Tél : 05 62 71 79 36
lecomte@cetiom.fr



Franck Duroueix
Agen (47)
Tél : 05 53 98 36 79
duroueix@cetiom.fr



jeudi 15 avril 2010

Sclérotinia du COLZA : spores détectées !

Les réseaux SBT¹ de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine montrent à ce jour des écarts de précocités plus ou moins marqués selon les parcelles. Au 15 avril, environ **10% des parcelles atteignent le stade G1**, stade clé pour la protection contre le sclérotinia. C'est à ce stade que le risque sclérotinia doit être évalué pour prendre ou non la décision d'intervention.

➔ Evaluation du risque maladie et ravageurs au 15 avril 2010

▪ **Sclérotinia** : Les BSV de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine montrent, à travers le début de l'évaluation du taux de pétales contaminés, que les spores de sclérotinia sont très présentes dans les parcelles de colza sur la région Midi-Pyrénées et dans les secteurs à colza d'Aquitaine. La pression est plus faible dans les secteurs d'Aquitaine où le colza est peu présent.

➔ Cette évaluation sera complétée lors du prochain BSV

▪ Oïdium : absence de symptômes

Nos prochains messages feront le point sur l'évolution de cette maladie

▪ Pucerons cendrés : très peu présents

Les BSV de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine montrent que la pression des pucerons cendrés est à ce jour globalement faible.

▪ Charançons des siliques : aucun traitement ne se justifie

Les premiers charançons des siliques sont observables, mais la période de risque pour les colzas (stage G2 _ 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) n'est pas encore atteinte

➔ Bien reconnaître le stade G1 du colza « chute des 1ers pétales »

- le champ est bien jaune
- les hampes secondaires commencent à fleurir,
- les 10 premières siliques sont formées sur la hampe principale avec une longueur < 2cm sur 50% des plantes
- chute des premiers pétales (visible au sol et sur les feuilles)

➔ Conseil protection sclérotinia et oïdium

➔ **PARCELLES AU STADE G1, EN SITUATION A RISQUE (*)**:

- Traitez impérativement au stade G1.

Produits conseillés : Joao 0,5 à 0,6 l/ha, Pictor Pro 0,25 kg/ha + Sunorg Pro 0,4 l/ha, Sunorg Pro / Caramba Star 0,8 l/ha, Horizon 1 l/ha.

Ces produits sont efficaces sur sclérotinia et présentent un arrière effet sur oïdium parfois suffisant.

(*) *Situations à risque*

- attaques de sclérotinia déjà observées dans le passé sur colza (tige ou collet), tournesol (collet et surtout capitule), soja ou melon, ou
- colza en rotation courte, tous les deux ou trois ans, ou
- fond de vallée ou sol peu filtrant

➔ **AUTRES SITUATIONS, ET COMPTE TENU DE L'ABSENCE D'OÏDIUM,**

- Aucun traitement fongicide n'est justifié.

➔ Conseil protection ravageurs

➔ **PUCERONS CENDRES :**

- Surveillez les parcelles. Le traitement n'est justifié que si l'on observe 2 colonies/m².
- Un traitement de bordure peut être suffisant en cas de présence de pucerons uniquement dans cette zone de la parcelle.

➔ **CHARANÇON DES SILIQUES :** aucun traitement n'est justifié

Attention ! La date du stade optimal G1 peut varier d'une parcelle à l'autre sur une même exploitation : tenir compte de ces décalages pour les interventions



¹ SBT : Surveillance Biologique du Territoire

Pression sclérotinia régionale : rappel

La pression régionale historiquement faible à modérée a progressé depuis quatre ans en raison de conditions printanières favorables à l'évolution de la maladie sur feuilles et tiges (avril et mai pluvieux). Il est donc indispensable de prendre cette maladie en considération dans notre région. Rappelons toutefois que le sclérotinia n'est nuisible qu'à partir de 10% de pieds de colza atteints sur la tige principale (les attaques sur ramifications sont moins préjudiciables).

Secteurs principalement touchés ces dernières années : Vallée du Tarn, terrasses de la Garonne entre Muret et Cazères, bordure Pyrénéenne (Comminges et Hautes-Pyrénées), Nord du Tarn-et-Garonne et Sud du Lot.



Réglementation et abeilles :

Insecticides : seuls peuvent être utilisés les produits dont l'AMM porte l'une des mentions suivantes (mention abeille) :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles ».
- « emploi autorisé au cours des périodes de productions d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles ».
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles ».

Mélanges : les produits fongicides ou associations cités ci-dessus ne sont pas mélangeables avec les pyréthrinoïdes. (les mélanges pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles sont interdits).

Si ces produits se justifient et doivent être appliqués, un délai de 24 heures doit être respecté entre les deux applications. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier.



Parcelle au stade F1 « Début floraison »

La parcelle est de couleur verte



Parcelle au stade G1 « Chute des 1ers pétales »

La parcelle est de couleur jaune

Pour vous informer de l'évolution de la situation, consultez régulièrement le BSV : de votre région

(<http://www.cetiom.fr/index.php?id=12671>)



➔ Pour plus d'infos : www.cetiom.fr - rubrique colza - Insectes

<http://www.cetiom.fr/index.php?id=2182>